# Fiche d’information

*Pour diffusion immédiate*

**COP25 – Quels sont les enjeux ?**

Cette COP25 devait aborder quelques questions fondamentales :

* Mise en œuvre d’un mécanisme financier international pour faire face aux **pertes et dommages** liés aux changements climatiques (aussi appelé *Mécanisme international de Varsovie*)
  + Création d’une nouvelle instance d’expert·e·s pour **l’évaluation de mécanismes de financement des pertes et dommages**
* **Mécanismes de financement pour la transition et l’adaptation** des pays en voie de développement (objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2020 : selon différentes projections, le financement public fourni n'atteindra pas 100 milliards de dollars d'ici 2020)
  + Les pays développés doivent reconnaître le déficit de financement et expliquer comment (et de combien) ils augmenteront leurs contributions pour la lutte contre les changements climatiques, en particulier pour l'adaptation.
  + Les parties préparent un processus clair pour convenir d'un nouvel objectif financier.
* **Transfert de technologies propres** des pays riches aux pays en voie de développement.

Et le plus important :

* **Article 6 de l’Accord de Paris.** Plusieurs pays et parties prenantes veulent que le système d’échange et comptabilisation des droits d’émission entre pays ne déraille pas :
  + **Aller au-delà d'un jeu à somme nulle :** viser une réduction réelle des émissions à l’échelle planétaire. L’utilisation de l’Article 6 ne devrait pas réduire l’ambition domestique des pays qui décident de faire le commerce du carbone.
  + **Pas de double comptabilisation des émissions** (dans le contexte de l'atténuation des changements climatiques, le double comptage est largement utilisé pour décrire les situations où une seule réduction ou élimination des émissions de gaz à effet de serre est utilisée plus d'une fois pour démontrer la conformité aux objectifs d'atténuation) ;
  + **Aucun transfert de crédits de Kyoto** (offre potentielle disponible d'ici 2020 : 4 milliards de crédits (4GtCO2éq.) ;
  + **Garanties sociales et environnementales** que les réductions ne se feront pas aux frais des populations vulnérables, et respectent les droits humains et les droits des peuples autochtones.

**Le rôle du Canada**

* Au Canada, il y a une dynamique en faveur d’actions ambitieuses en matière de climat – dans la rue, devant les tribunaux, dans les municipalités - et la COP25 était une occasion pour le nouveau gouvernement fédéral de démontrer son ambition climatique et de répondre à ses engagements électoraux.
* L'action climatique est une question de justice intergénérationnelle. Les pays qui n'agissent pas de manière décisive lors de la COP25 privent les jeunes générations de leur droit à un avenir digne et viable.